
Adresse du conseil-général de la commune de Decize-le-Rocher
(Nièvre) qui félicite la Convention sur sa conduite énergétique, lors
de la séance du 24 messidor an II (12 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse du conseil-général de la commune de Decize-le-Rocher (Nièvre) qui félicite la Convention sur sa conduite énergétique, lors de la séance du 24 messidor an II (12 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 91-92;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23481_t1_0091_0000_14

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Convention que les sans-culottes de ce district manifestent leur haine aux agens de Pitt et Cobourg, et leur attachement inviolable aux principes sacrés de la liberté, par le zèle qu'ils mettent à enchérir sur les biens des émigrés : dans la première décade de ce mois, il en a été vendu pour 172,150 liv., dont l'estimation n'étoit portée qu'à 73,991 liv. (1).

9

La municipalité provisoire du Havre-Marat (2) donne avis à la Convention que la compagnie des canoniers du 1^{er} bataillon de la garde nationale de cette commune vient de faire offrande d'une somme de 283 liv. 10 sols pour contribuer à l'armement des cavaliers et d'un vaisseau (3).

[Havre-Marat, 16 mess. II. Au présid. de la Conv.] (4)

« Citoyen président,

Nous t'invitons à informer la Convention nationale de l'offrande faite ce jour à la patrie d'une somme de 283 liv. 10 s. par la compagnie des canoniers du 1^{er} bataillon de la Garde Nationale du Havre-Marat, pour contribuer à l'armement, tant des cavaliers que d'un vaisseau.

Cette offrande est faite par de francs républicains qui n'ont en vue que le bonheur de leur patrie, et la prospérité de la République française, une, indivisible et impérissable. S. et F. ».

BAYLE (*mairie*),
MALEY, BELOT (*Off. mun.*)

10

La société populaire de la Fraternité, Isle de la Liberté, département de la Charente-Inférieure, demande la destruction totale du gouvernement anglais, auteur de tous les complots tramés contre la République française et ses représentants.

Des canons et baïonnettes contre nos ennemis, de l'intégrité pour les représentants, et de la justice pour le peuple (5).

[La Fraternité, Isle de la Liberté, 9 mess. II] (6)

« Citoyens Représentans,

Nous voyons avec la joye et l'admiration que vos vertus rallient de plus en plus les républicains

(1) P.V., XLI, 196. Bⁱⁿ, 1^{er} therm. (2^e suppl^t); J. Sablier, n^o 1432; M. U., XLI n^o 390.

(2) Seine Inférieure.

(3) P.V., XLI, 196. Bⁱⁿ, 28 mess., (2^e suppl^t); J. Sablier, n^o 1432; M. U., XLI, 392-393.

(4) C 308, pl. 1193, p. 6.

(5) P.V., XLI, 196. Bⁱⁿ, 28 mess.

(6) C 310, pl. 1210, p. 8; M.U. XLI, 472-474.

autour de vous. L'amour de la Patrie brûle donc dans tous les cœurs ? C'est le sentiment pur de Rome dans le tems de sa gloire contre Carthage. et comme Carthage, la mercantille Albion doit disparaître sur le point de la Terre. Ses crimes sont à leur comble. Ils crient vengeance à chaque époque de la Révolution. Sur terre, sur mer, partout ou ces pervers insulaires se montreront, n'ayons donc d'autre point de mire, comme on la dit, que sur eux. Il ne faudra pas 3 guerres Puniques pour les punir de leurs forfaits. Il faudra seulement le tems de se rapeller qu'ils ne doivent plus exister. Il est une puissance qui commande a notre courage, celle de la nature, qui n'est que celle de la raison sublime qui nous dit : tout ce qui est inhumain, immoral, méchant ou cruel, ne doit pas trouver de place dans l'ordonnance de ses ouvrages.

Ainsi, Représentans du Peuple, des canons foudroyent contre ces cannibales; des Geffroi lorsqu'ils voudront vous assassiner, et vous resterez avec une fermeté stoïque à votre poste d'honneur, jusques au moment de leur chute qui pacifiera le monde. Oui, Peres de la Patrie, des canons et des bayonnettes contre nos ennemis, de l'intégrité pour vous, de la justice pour le peuple français, et votre gloire et notre bonheur attesteront les merveilles de votre sagesse. S. et F. ».

DESMOBLIER (*Presid.*),
HERAUD (*secrét.*),
REGNIER (*Secrét.*).

11

Le conseil-général de la commune de Decize-le-Rocher (1), département de la Nièvre, félicite la Convention sur sa conduite énergique. Elle dit que la Montagne a frappé en même temps le fédéralisme, le royalisme, les brigands de la Vendée, arraché Lyon et Toulon des mains des esclaves de Pitt : il invite cette Montagne à rester debout contre les tyrans et leurs vils satellites.

La Convention nationale décrète la mention honorable de ces différentes adresses, et l'insertion au bulletin (2).

[Decize-le-Rocher, 17 mess. II] (3).

« Montagne.

Ce n'est pas en vain que nous avons fondé sur toi l'edifice majestueux de notre Régénération politique. Tu as surpassé nos espérances. Depuis que la foudre partie de ton sein, a purgé la plaine des monstres, qui flattoient la Liberté pour l'étouffer, chaque jour a éclairé un nouveau triomphe sur les nombreux ennemis de la Patrie.

Le fédéralisme écrasant dans sa chute ses coupables auteurs, le royalisme expirant dans la Vendée, commune affranchie régénérée dans le sang des scélérats qui l'avoient jettée dans la révolte, Toulon arraché des mains des esclaves de Pitt, un culte

(1) Et non Cise.

(2) P.V., XLI, 196.

(3) C 309, pl. 1200, p. 20.

avoué par la raison digne de la Vertu s'élevant sur les débris de la superstition et de l'athéisme, nos armées enchainant la victoire, les factions et les factieux anéantis, toutes les volontés particulières comprimées par la volonté générale, attestent à l'univers étonné tes travaux et notre Gloire.

Montagne chérie, reste debout contre l'Europe fremissant de tes succès. Vois ses efforts combinés se briser à tes pieds. L'ennemi qui a recours aux poignards des assassins, n'est pas à craindre; il n'est déjà plus. S. et F. ».

DENANT (*Maire*), TROCHEREAU (*agent nat.*),
COURBET, PILLIEN, PINON,
LAMONTAGNE, SAIGNOL, DUPONT
[et 5 signatures illisibles].

12

La citoyenne Raynal fait don à la nation de sa médaille d'alliance sur laquelle sont frappés en relief d'un côté le mariage du dernier tyran et de l'autre son buste. Elle dit que lorsque son opinion a été fixée sur la valeur d'un roi, elle a rejeté avec horreur cette médaille; mais comme il faut tirer parti de tout, même des poisons, elle invite la nation à profiter de cette matière en la purifiant dans le creuset national.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*s.l.n.d.*] (2)

« Législateurs,

J'ai été mariée dans l'ancien régime, c'est à dire avec les formes odieuses dont la liberté nous a affranchis. Mon mari m'a conséquemment donné, lors de la cérémonie de notre union, une médaille d'alliance sur laquelle sont frappés en relief d'un côté : le mariage de Sardanapale Louis XV et de l'autre : son buste.

Dès que mon opinion a été fixée sur la valeur d'un roi, j'ai rejeté avec horreur cette médaille qu'aparavant je portais habituellement sur moy et l'ai reléguée dans un coin de ma maison; mais elle y était inutile et la souillait. Il faut savoir tirer partie de tout, même des poisons. Je pense donc que cette médaille sera bonne à quelque chose quand elle aura été purifiée dans le creuset national. C'est pour cette fin que je vous l'adresse. Veuillez, législateurs, l'agréer comme une légère marque du zèle et du dévouement d'une républicaine prête à verser tout son sang pour sa patrie et pour la Montagne qui l'a sauvée ».

CARRIERE F^e RAYNAL.

13

Les administrateurs du district d'Angers (3) instruisent la Convention nationale de l'of-

(1) P.V., XLI, 197 et 335. Bⁱⁿ, 30 mess. (1^{er} suppl^t); *Audit. nat.* n° 665; *J. Fr.*, n° 664; *M.U.*, XLII, 40-41.

(2) C 308, pl. 1193, p. 5.

(3) Maine-et-Loire.

frande que font à la République, de la finance de leurs maîtrises, les citoyens Côme - François Morteau, mercier, veuve Fabre, liquoriste, veuve Jacques Berthe, cordonnier, et Leroy, orfèvre.

Ils font passer les titres et reconnoissances, et prient la Convention d'en agréer la remise.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des finances (1).

14

Le représentant du peuple Garnier, de Saintes, écrit de Niort, le 16 messidor, que le peuple abondoit chez lui en foule pour connoître les détails de la bataille de Fleurus, que la garnison l'avoit même devancé; que pour satisfaire à leur empressement, il les avoit assemblés tous sur la place martiale, où il avoit lu le rapport exact du comité de salut public; que l'alégresse avoit été portée à son comble.

La Convention décrète l'insertion au bulletin, et l'envoi au comité de salut public (2).

[*Niort, 16 mess. II*] (3).

« La renommée, mes chers collègues, a été vous annoncer les immortelles victoires de la Sambre et de la Meuse : elle vous devoit la priorité; mais fidelle aux principes de l'égalité, elle est venue nous les redire aussi.

Le peuple abondoit hier en foule chez son représentant, pour connoître les détails de la bataille de Fleurus : la garnison plus impatiente le devançoit.

Je n'ai cru pouvoir mieux répondre à leur inquiète ardeur, qu'en les ajournant tous sur la place martiale, pour entendre le rapport exact du comité de salut public.

Tous sans distinction ont répondu à l'ajournement : soldats, citoyens, femmes et enfans se sont rangés sous l'étendard de la patrie, avides de connoître les détails des succès de nos frères d'armes.

L'enthousiasme de leur joie n'a pu étouffer le regret de n'avoir pas partagé cette glorieuse journée; et lorsqu'en lisant les détails presque incroyables des actions valeureuses de nos soldats, nous en sommes venus à ce passage d'héroïsme inconnu, *point de retraite aujourd'hui pour nous*, les acclamations unanimes de la garnison et du peuple ont été telles, que leur répétition, longtemps prolongée, a fermé l'accès à tout autre sentiment qu'à celui de l'admiration.

Cette heureuse réunion finie, on entendoit le peuple et les soldats se donner pour mot d'ordre en se retirant : *point de retraite aujourd'hui*.

Que peuvent donc attendre d'une telle nation, les rois follement conjurés pour l'asservir ? L'opprobre et la mort... C'est la guerre des Titans contre Jupiter.

(1) P.V., XLI, 197. Bⁱⁿ, 28 mess. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XLI, 197. *J. Sablier*, n° 1432; *J. Fr.*, n° 656; *J. Paris*, n° 652; *J. Lois*, n° 656.

(3) Bⁱⁿ, 26 mess.